

## COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

---

### L'Association des cadres des collèges du Québec salue le réinvestissement en éducation, mais demeure sur son appétit

---

**21 novembre 2017** –L'Association des cadres des collèges du Québec (ACCQ) se dit heureuse de l'annonce d'un réinvestissement en éducation, mais ne peut s'empêcher de trouver long le délai de cinq ans. L'ACCQ rappelle qu'au terme de cette opération, le financement de l'éducation n'aura pas retrouvé son niveau de 2010, si l'on tient compte de l'inflation. Selon Radio-Canada, si la croissance des dépenses s'était maintenue, ce n'est pas 1 G\$ que nous aurions, mais bien 2,8 G\$ pour l'éducation et la santé.

« Les besoins sont immédiats, et non dans cinq ans. » a déclaré le président – directeur général de l'ACCQ, M. Charles Simard. Il ajoute : « On ne peut pas ignorer le fait que cette annonce survient à quelques mois des élections. Il s'agit évidemment d'un engagement pour le moins incertain. »

L'ACCQ mentionne que les services aux étudiants souffrent encore des coupes budgétaires successives des dernières années. Les traces laissées sont permanentes et seul un apport en argent frais pourrait renverser leurs effets.

#### **À propos de l'Association des cadres des collèges du Québec (ACCQ)**

Fondée en 1972, l'ACCQ est la porte-parole officielle des cadres des collèges du Québec auprès du gouvernement, des organismes du secteur de l'éducation et des médias. Elle a comme mission première de promouvoir et de défendre les intérêts socioéconomiques de ses membres tout en favorisant leur développement professionnel. Elle représente plus de 1000 gestionnaires oeuvrant à la réussite éducative dans tous les cégeps de la province.

-30-

Source et renseignements :

Mélanie Cormier  
Directrice adjointe aux affaires professionnelles et aux communications  
Association des cadres des collèges du Québec  
418 877-1500 (2103)  
[mcormier@accq.gc.ca](mailto:mcormier@accq.gc.ca)